

Le jeudi 17 février 2022 – 13 h 30 à 15 h 15

Rencontre INESSS – Médicaments novateurs Canada – BIOTECanada

M. Frédéric Alberro – MNC
M. Donald Allard – BMS
Mme Sylvie Bouchard – INESSS
M. Sylvain Bussière – Biogen
Dre Michèle de Guise – INESSS
Mme Thérèse Gagnon-Kugler – VRTX

Mme Virginie Landreville, INESSS
Mme Josée Lefebvre – Lilly
Mme Anne-Marie Lemieux – INESSS
Mme France Mignault – Gilead
M. Vincent Raymond – Pfizer
Invitée : Catherine Olivier – INESSS

Compte rendu

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du compte rendu de la rencontre du 28 octobre 2021

Le compte rendu de la rencontre du 28 octobre 2021 est adopté.

3. Nouvelles de MNC

Participe à plusieurs consultations, dont la consultation prébudgétaire (mémoire envoyé) et celle sur les maladies rares et la SQSV.

Consultation de l'ACMTS sur une liste commune de médicaments. Un mémoire est en préparation et sera transmis par MNC sous peu.

CEPMB, en discussion avec le fédéral à ce sujet-là.

Rapport de BIOQuébec sur la situation des médicaments dits « québécois ». Une étude plus approfondie du rapport est nécessaire. Dre de Guise informe que le rapport a été présenté à l'INESSS. Il est en cours d'étude par l'INESSS qui transmettra ses commentaires à BIOQuébec.

4. Nouvelles de BIOTECanada

Rien à ajouter. Il sera question de la consultation sur une politique québécoise des maladies rares au point 9 de l'ordre du jour.

5. Nouvelles de l'INESSS

Départ inattendu de Dr Boileau. Dre de Guise mentionne qu'elle cumule le poste de PDG par intérim et de vice-présidente scientifique. Encore beaucoup d'interpellations en lien avec la COVID-19, dont les projections hebdomadaires. Formation d'une équipe COVID-Intel pour veille scientifique liée à la COVID. Beaucoup d'efforts seront consacrés à la COVID longue dans les prochains mois. Il est demandé à l'INESSS de penser à la logistique administrative pour l'utilisation de médicaments en communautaire.

Les autres travaux se poursuivent. Identifier les gestes de faible valeur dans le but d'aider les cliniciens à les réduire.

La question de la résistance aux antibiotiques est soulevée. Est-ce que des travaux seront faits à l'INESSS à ce sujet ? Dre de Guise mentionne que l'INESSS n'a pas été interpellé à ce sujet. Sylvie Bouchard explique que l'équipe de l'usage optimal du médicament siège à un comité fédéral de surveillance de la biorésistance. Ne pas hésiter à solliciter l'INESSS.

6. COI : présentation de la politique

Catherine Olivier présente la *Politique de prévention, d'identification, d'évaluation et de gestion des conflits d'intérêts et de rôles des collaborateurs de l'INESSS* publiée en 2019. Dre de Guise précise qu'il s'agit d'une exigence du CA et que la politique est basée sur les meilleures pratiques à l'international. La politique a été partagée avec les membres de nos comités. Nous en sommes à l'application complète de la politique.

Quelques questions sont soulevées et résumées. Dre de Guise souligne que les experts sont toujours bienvenus à partager leur expertise, précieuse à l'INESSS, dans un contexte bien encadré. On se penche actuellement sur les COI au moment de la délibération.

On questionne l'INESSS sur la façon dont les cliniciens pourraient avoir une meilleure compréhension de ce qu'ils peuvent faire en comité consultatif (bien encadré) vs comité délibératif (exclusion) ? Dre de Guise mentionne qu'il faut réfléchir à la meilleure façon d'informer les cliniciens pour leur permettre de prendre des décisions éclairées.

Sylvie Bouchard explique que l'implantation est progressive, mais qu'il est temps de passer à un autre niveau. Tout cela sans se priver des bonnes expertises au bon moment et en s'assurant d'avoir une contribution qui est en harmonie avec la politique.

Il est important de préserver la rigueur et l'intégrité des processus. En rencontre fabricants, quelle est la valeur ajoutée de la présence d'un expert clinique ? Est-ce que quelqu'un à l'interne chez le fabricant peut faire la même présentation ? La réponse sera donnée au point 7 de l'ordre du jour.

Dre de Guise souligne que l'Institut est rigoureux dans la gestion des membres participants à ses comités délibérants, avec des règles identifiées et connues, notamment sur la durée et le renouvellement des mandats des membres de ces comités.

7. Liste d'attente : prochains mois... pistes de solution ?

Sylvie Bouchard explique que la liste d'attente est d'environ 40 dossiers. Le décalage avec l'ACMTS est maintenant plus grand. Il y a de la mouvance du côté des ressources humaines et une certaine perte d'expertise. Elle explique que nous sommes à revoir nos processus sans perte de rigueur. Certaines activités vont être au ralenti alors que d'autres vont se poursuivre, dont la recevabilité. Nous sommes aussi en révision de nos critères de priorisation. Ils seront partagés pour commentaires lorsque prêts. L'objectif est que nous demeurions autonomes dans notre façon de gérer les demandes d'évaluation reçues.

Est-ce envisageable que certains dossiers, comme les biosimilaires, teneurs ou formes, ne passent plus par l'INESSS, comme c'est le cas à l'ACMTS ? Sylvie Bouchard explique qu'il n'est pour l'instant pas question d'arrêter certains types d'évaluation, mais plutôt de voir comment on peut le faire encore plus efficacement.

Le processus aligné est efficient ? Virginie Landreville mentionne que c'est un avantage notable, car il nous permet de contacter Santé Canada si on a des questions. C'est un gain réel en temps et en valeur ajoutée. Santé Canada nous transmet de l'information au fur et à mesure. L'information qui nous est transmise par Santé Canada se limite à ce qui est inclus dans la lettre d'autorisation d'échange de renseignements.

En quoi les travaux déjà réalisés par l'ACMTS peuvent-ils aider ceux de l'INESSS ? Sylvie Bouchard mentionne qu'il n'y a pas d'impact jusqu'à maintenant, mais que, dans les critères de priorisation, le fait qu'un dossier soit aligné avec l'ACMTS et Santé Canada amènera un avantage certain.

Dans la recherche de solutions durables, est-ce que le télétravail va se poursuivre (attire des RH) ? Aussi, est-ce que des partenariats avec les milieux académiques ont été envisagés ? Sylvie Bouchard mentionne que le télétravail se poursuit, qu'il n'y a pas d'obligation formelle de retour pour les employés. Nous recevons beaucoup de stagiaires et nous nous exposons dans les universités chaque fois que l'occasion se présente.

8. Stratégie des sciences de la vie

Les travaux sont dans la dernière ligne droite. MNC a participé au Comité accès innovation et aimerait voir des actions additionnelles en lien avec ce comité dans la section Intégration des innovations de la SQSV.

9. Consultation sur une politique québécoise des maladies rares

MNC a participé à la consultation et cherche à en comprendre l'étendue. Il semble que le volet recherche soit exclu. Pour le volet évaluation, il est souhaité le plus flexible possible, notamment au niveau de la gestion de l'incertitude. Dre de Guise précise que l'INESSS n'a pas été mis à contribution dans cette consultation.

Il y a aussi eu des travaux en collaboration avec Montréal InVivo.

10. Retour sur le plan stratégique de l'INESSS

Le plan stratégique a été très bien reçu par les associations et celles-ci sont prêtes à collaborer.

11. Questions diverses

Mise à jour du Guide de soumission — Quel est l'échéancier ? L'INESSS souhaite publier le document en soulignant ce qui est nouveau et publier de nouvelles sections au fur et à mesure qu'elles seront mises à jour (mode dynamique).

Nomination de Dre de Guise – Elle a été bien reçue par les membres des associations.

12. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 9 juin 2022, de 13 h 30 à 15 h.